

Isabel II, et sur les transports Jason et Laborde. A cette occasion, laissez-moi vous dire, en chroniqueur fidèle, qu'il y a deux choses qui passent également l'imagination des Européens, qui leur paraissent également fantastiques et incroyables, ce sont, d'une part, ces expéditions qui s'organisent au Mexique et à la Barbade d'un gouvernement civilisé sans qu'il puisse les arrêter d'un mot, d'un signe, et d'autre part, les ovations mirabolantes prodiguées à une cantatrice, si éminente qu'elle soit, par le peuple qui passait pour le plus calme, le plus sage de la terre. Nos docteurs en politique et en physiologie en jettent leurs bonnets par-dessus les moulins. Voici ce qu'écrivait dans un journal un de ces docteurs, qui est pourtant l'un des grands-prêtres d'Apollon. A. Adam, de l'Institut : "Je n'ai jamais été bien fou de la République, mais j'étais loin de me douter que l'application de son régime pût, en moins d'un siècle, rendre complètement fou un peuple qui avait la réputation de préférer le bon sens à toute chose. Si pareille chose nous était réservée, que deviendrions-nous donc, en bien moins de temps, nous autres Français, qui avons la réputation, assez justement méritée, de ne pas mettre le bon sens en première ligne ?"

Comme vous voyez, voici la République suspectée de parenté avec PELLÉORE. Washington l'avait sauvée, Jenny Lind l'aura perdue.

Ecoles publiques au Detroit.

La réprobation qui s'est depuis longtemps manifestée chez les Catholiques de l'Etat de New-York, contre le système actuel des écoles publiques, qui consiste à réunir sous un même maître et dans une même classe les enfants, à quelques dénominations religieuses qu'ils appartiennent, va se propageant dans d'autres Etats de l'Union où existent les mêmes dispositions légales. On demande la liberté d'établir des écoles séparées pour l'instruction des enfants Catholiques, et à n'être plus assujéti à rétribuer les écoles de l'Etat où leur foi est en danger. Nous lisons dans le journal Le Citoyen, que Mgr. le Coadjuteur et Administrateur du Diocèse du Detroit, voulant parvenir à ce dessein, le résultat et ouvrir des écoles gratuites aux six milliers d'enfants catholiques de sa ville épiscopale, vient d'adresser au Mandement par lequel il fait un appel à la générosité des citoyens catholiques, afin d'être assisté dans son pieux et utile dessein. Le digne Evêque a l'intention d'établir dans les différents quartiers de la ville des écoles qui seraient dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Sa Grandeur désirant stimuler le zèle des Canadiens-Français, en particulier, leur adresse les paroles suivantes : "Et vous Canadiens Français, qui descendez de ceux qui ont fondé cette ville, avez-vous des écoles que vous puissiez revendiquer ici ? Vos enfants apprennent-ils la langue de leurs pères ? Continuent-ils sur les bancs des écoles, à s'identifier avec ce doux langage qu'ils ont commencé à bêgayer sur les genoux de leurs mères ? Non ; et dans ces écoles communes où vous les envoyez, outre le danger de perversion qui leur est commun avec les autres, ne sont-ils pas traités comme étrangers sur la terre même de leurs ancêtres, sur le patrimoine de leurs pères ? Et, nous osons le dire, pour quelques faibles avantages qu'ils retirent de cette instruction évangélique et donnée comme à regret, ils perdent infiniment pour leur religion et leurs âmes."

Album de la Minerve.

La livraison de septembre de l'Album littéraire et musical de la Minerve, vient de paraître. On y retrouve une continuation de l'Historique populaire, anecdote et pittoresque de Napoléon et de la Grande Armée, déjà connue ; — en outre : "Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France," par Pierre Boucher. Tableau naïf et d'après nature des hommes et des choses du Canada à une époque reculée de son histoire. "La Folle de Douvres," par Péro-Chevalier. — "Tragique épisode de la tourmente révolutionnaire de 1792." — "La vie des champs." — Essai poétique de Pope lorsqu'il n'avait encore que douze ans ; traduit par Mlle Emma Faucher. — "La grotte d'Azur." — Description intéressante de cette singularité naturelle qui existe à l'île de Capre, accompagnée d'un récit dans le genre romantique, par Eugène Ducloux. — "L'Hospitalité Béarnaise." — Plaintive aventure racontée comme sait le faire le feuilletoniste B. Guinot. — "La Rose, ou Trop parler nuit." — Leçon mémorable aux joueurs téméraires, aux fauteurs de la calamité. — "L'Étoffe Mercurielle." — Apologue Espagnol contre les préjugés sociaux. — Vient ensuite un relevé, œuvre un peu mystique pour le lecteur économe de son temps, et des citations de journaux auxquelles il est à désirer que le public prête assez d'attention pour réaliser, du moins en partie, le succès que nous souhaitons à cette publication littéraire.

Appointements officiels.

2 Novembre, 1850. Commissaires des Petites Causes pour la Paroisse de St. Charles, Borromée du village d'Industrie : Peter Charles Leodol, François Papin, Charles B. Gaspard de Lanaudière et Henry Hall, Ecuyers. (Commission du 31 décembre 1849, révoquée.)

Funestes effets de l'intempérance.

Le fait suivant est rapporté par le St. Catherine's Journal. Alexandre Wilson se rendit le 24 octobre, un peu avant midi, à l'habitation de James Harris et y lut des liques fortes. Pris par l'ivresse, mais capable encore de se tenir sur ses jambes, il se rendit dans la cour de l'habitation qui y était occupée avec ses hommes à faire boucherie, et les sollicita à boire avec lui ; ce qu'ils firent. A un autre moment de la journée, le malheureux fut trouvé dans une autre maison, gisant sur le bas d'un escudier du haut duquel il venait de se précipiter. Il était mort, ayant une incision à la tempe ; le sang lui sortait de la bouche. Cette fin tragique a fait sensation. Le défunt était un cultivateur dans l'aisance, et il laisse une famille nombreuse et une épouse qui l'affectionnait et dont il était aimé. Conduit par sa mauvaise étoile, il se rend à la ville et va droit à la taverne d'un cabaretier connu pour son penchant à l'ivrognerie ; il en obtint à boire et s'enivra avec lui. Une demi-heure après, on le retrouve mort d'une chute occasionnée par cette débauche. A part son intempérance, Wilson avait joui d'un bon caractère. Une enquête du coroner fut tenue le 18 octobre à Pittsburg, sur le corps d'un jeune homme de dix-neuf ans du nom de Jones. Il fut constaté par les dépositions des témoins que Jones avait été tué par son père à coups de fusil dans un moment où tous deux étaient ivres !

FAITS RELIGIEUX.

Mgr. Wiseman Archevêque de Westminster. A propos du titre d'archevêque de Westminster, sous lequel Mgr. Wiseman est présentement dans les actes du consistoire secret du 30 septembre, l'un des correspondants d'un journal parisien fait la remarque suivante : "Il y a longtemps, c'est-à-dire trois ans au moins, que le Saint-Père avait songé à relever les anciens sièges épiscopaux de l'Angleterre à abriter les vicariats apostoliques, pour leur substituer des évêchés titulaires. L'état de plus en plus florissant du catholicisme et son développement progressif et rapide dans l'île des Saints rendaient cette mesure indispensable, et si j'ai bonne mémoire, le voyage que Mgr. Wiseman fit à Rome en l'année 1847 se rapportait à son exécution. Malheureusement, les troubles devenus plus sérieux et plus graves, ne permirent point de terminer alors cette importante négociation. Le Souverain Pontife a profité de la présence à Rome de l'illustre prélat et de sa promotion à cardinalat pour en commencer sérieusement l'accomplissement. Ne pouvant donner un nouveau cardinal le titre d'évêque de Londres, déjà occupé par un évêque anglais, il a érigé le siège de Westminster et a pris ainsi les devants sur le gouvernement anglais qui songe de son côté, à ce qu'il paraît, à y placer un siège de son établissement, afin de partager en deux le diocèse de Londres, dont la population n'est pas moindre de deux millions d'âmes. On ne pouvait choisir pour la fondation de la métropole catholique de l'Angleterre un lieu plus favorable. Westminster est, en effet, un faubourg de la capitale, et avec le titre d'archevêque de Westminster, Mgr. Wiseman sera l'archevêque catholique de Londres ; mais on aura évité d'élever avec le gouvernement anglais un conflit qui aurait pu être embarrassant. Pour Manchester, on prendra la même précaution, et l'évêché sera établi dans une petite ville du voisinage. On assure que le nombre des sièges qui seront érigés pour le moment sera de douze ; plus tard il pourra être augmenté."

L'éminentissime cardinal Wiseman retournera prochainement en Angleterre, à ce que l'on assure. On dit même qu'il y portera l'auguste caractère et y remplira les importantes fonctions de Légat à latere. Le Saint-Père se repose sur lui de l'établissement de la nouvelle hiérarchie catholique. La haute réputation de science et de vertu, l'influence considérable que l'illustre prélat s'est acquise sur ce pays le désignent naturellement à la confiance du Souverain Pontife. C'est là, certes, une belle et sainte mission, et ce n'est pas un des spectacles les moins curieux et les moins consolants de notre époque de voir, au milieu des bouleversements qui viennent d'agiter et qui sentent être à la veille de renverser tout l'Europe, le Vénérable de Jésus-Christ, à peine revenu de l'exil, rappeler à la vie catholique les antiques églises de l'Angleterre et relever, en face d'une église jalouse et rivale, cette chaire de Pierre que l'hérésie croyait renversée pour jamais. Et voilà comment le catholicisme est devenu stérile et se meurt. Que vont dire tous les philosophes et tous les inventeurs de religions nouvelles, qui ont prédit si souvent les funérailles de l'Eglise catholique ?

— On lit dans l'excellent journal de Bologne Il Vero amico. "Les Italiens qui habitent Londres sont exposés, sous le rapport religieux, à toutes sortes de périls. Outre ceux que présente d'ordinaire le séjour d'une grande ville, ils sont en butte aux séductions des sectes méthodistes et autres qui, pour compenser les conversions des Anglais au catholicisme, ont entrepris tout spécialement de pervertir les Italiens établis en Angleterre. Pour mieux y réussir, ils ont bâti une église protestante avec cette inscription sur la façade : Eglise italienne catholique. Les apostats qui la desservent se vantent d'avoir déjà trouvé cinq mille Italiens, habitant Londres, disposés à les suivre dans leur apostasie. C'est là très certainement une exagération mensongère ; mais il n'en est pas moins évident combien devient nécessaire la construction d'une grande église italienne et

Correspondance.

Extrait d'une lettre particulière. Monsieur, Lyon, 8 octobre, 1850. Ce matin il ne faisait pas encore jour que je sortais de chez moi. La distance qui me sépare de Fourvières n'est pas longue, une demi-heure à monter et tout est dit. J'étais seul dans les rues de Lyon, et ne rencontrais que quelques patrouilles armées qui rentraient au poste et quelques rares vagabonds, soldats dévotés de l'anarchie... En arrivant au pied de la montée de Fourvières je n'étais plus seul. De nombreux pèlerins, arrachés de grand matin aux douceurs du sommeil, se rendaient au sanctuaire vénéré pour pouvoir se prosterner un peu plus facilement sur les dalles et prier les uns pour la conversion d'un parent impie ou égare, les autres pour la persévérance de ceux qui leur sont chers, et pour le retour à la santé d'un père, d'une mère, d'un enfant ; ceux-là pour un voyageur aimé, un navigateur cheri ; et tous pour le salut de la France, et de Lyon, la cité des martyrs, la favorite de Marie surtout. Car cette bonne mère si honorée, si visitée dans cet humble sanctuaire qui domine la ville, la toujours protégée et la protégera sans doute toujours contre toutes les grandes calamités... De jeunes fiancés montaient aussi ; ils allaient déposer aux pieds de la divine mère des hommes tous leurs vœux, tous leurs desirs, toutes leurs espérances, et tous leurs projets d'avenir, et en même temps la prier de bénir leur amitié pure, leur prochaine union, et leur futur ménage. — Je montais, montais silencieux, empressé, comblant à droite et à gauche, sans m'inquiéter d'autre chose que de me rendre à mon but. J'étais près d'atteindre le haut de la montée, quand je me suis arrêté tout à coup et déconcerté avec le plus profond respect et le plus grande vénération... C'est que je me trouvais là, sans m'y attendre, à deux pas tout au plus de l'héroïque, vénérable et illustre Archevêque de Turin, Monseigneur Franzoni !!! Ah ! monsieur, vous direz ce qui s'est passé en moi à la vue de cet angélique visage, en présence de cet auguste et courageux défenseur de la foi, inest imaginable... Avec quel bonheur, avec quel attendrissement, ne je contempné ce prélat ceint le patrimoine de la foi la plus forte, la plus calme et la plus admirable ! La sérénité, la joyeuse régularité, le grand amour de la croix du Sauveur se traînaient dans tous ses mouvements. Le saint prélat marchait lentement car les rudes labours de l'épiscopat, les longues veilles qu'il inclinait sa tête vénérable et blanchi ses cheveux. En cet endroit la montée est rapide, et son corps amaigri par les privations, endolori par l'humidité des cachots, ne lui permettait d'avancer que pas à pas. Il était accompagné d'un seul grand-vicaire, qui l'a suivi dans l'exil... Il venait, le pieux pontife, prier, à l'exemple de Jésus-Christ, pour ses ennemis et ses oppresseurs et pour son pays... Arrivé à Lyon depuis samedi, 5 courant, ce bien aimé serviteur de Dieu, s'empresse de prier pour tous ses compatriotes amis ou ennemis, et c'est pour cela que ce matin il monte, avant le jour, à cette chapelle dont il a tant entendu parler, prier le Dieu de toute miséricorde non pour ceux qui l'ont loué, aimé, mais pour ceux qui ont persécuté non pas lui, mais la religion dont il est un des plus ardens défenseurs... Laissons-le, cet élu de Dieu, pénétrer dans la sainte église de Fourvières, laissons-le s'agenouiller avec le plus profond respect et prier avec des larmes d'attendrissement dans ce temple béni par le saint pape Pie VII et entrons dans de courts détails. De Turin du Piémont d'où Mgr. Franzoni a été expatrié par ordre souverain du ministère Siccardi, le bon prélat s'est dirigé vers la France, et, à peine en a-t-il touché le sol qu'une heureuse pensée lui inspire de venir à Lyon attendre de meilleurs jours. Il s'y rend ; et à peine est-il dans nos murs que cette nouvelle se répand incontinent dans toute notre grande cité. Tous les cœurs religieux palpitent de joie, et deux heures ne s'étaient pas écoulées depuis l'arrivée du prélat que déjà une foule de bons chrétiens, nombreux à Lyon, grâce à Dieu, se presse dans les anti-chambres et aux abords de l'hôtel où Mgr. de Turin est descendu. Quelques instants après on voit arriver une centaine de vaillants militaires riches de costumes et brillants de tenue. C'est le

NAISSANCES.

En cette ville, le 31 octobre dernier, la Dame de A. A. Dorion, écrivain, a mis au monde une fille. A St. Léon, le 30 octobre dernier, la Dame du Dr. Lassier, a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, le 23 octobre, à l'âge de 39 ans, de conscription, Delie, Célestine Leblanc, fille aînée de M. Jean-Baptiste Leblanc, ci-devant de l'Assomption. En cette ville, hier, des suites de la rougeole, Marie-Charles-François Robert, seul fils de C. A. Terraux, écrivain, âgé de 16 mois et 17 jours.

FRANÇOIS LEDUC.

Informations demandées. On a besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'intérêt d'une famille Leduc, d'Alégon, en France. Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 28 Octobre 1850. A être publié pendant un mois dans les Melanges Religieux, La Minerve et le Journal de Québec.

BAUME DU DR. WISTAR.

Les incomparables effets du baume de cerises sauvages du Dr. Wistar, pour toutes les maladies, où il est recommandé, et les guérisons qu'il a opérées dans plusieurs cas où l'art de la médecine s'était montré inefficace, en ont produit un grand débit. Cela a aussi donné occasion de faire des compositions falsifiées, portant le même nom et ayant la même apparence que le véritable baume du Dr. Wistar. Les uns s'appellent "Syrup of wild cherry" ou "Balsam of spikenard" — "Wild cherry comfrey" etc ; d'autres "Wistar Balsam of Wild cherry" — désignant ainsi le nom et forgeant des certificats pour imiter ceux du véritable baume, mais n'en possédant nullement les propriétés. Faites bien attention aux marques qui distinguent le véritable Baume de Wistar. Il se vend dans des bouteilles recouvertes d'une enveloppe, portant ces mots : "Baume de cerises sauvages du Dr. Wistar Phil." avec la signature de H. Wistar, M. D. sur chaque bouteille. Mais elles porteront à l'avance une nouvelle enveloppe sur laquelle se lina toujours la signature écrite : L. Dutts.

A VENDRE ou ECHANGER.

Un terrain sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Evêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Ricard avec une maison en bois à un étage, bien finie. 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites. Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux. M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au No. 12, rue St. Louis.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SERIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSEERES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un Volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a eu, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir un prompt débit. P. GENDRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, No. 29, rue St. Gabriel, Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien, Montréal, le 9 juillet 1850.

bon et religieux général Castelano à la tête de son état-major qui tous viennent déposer aux pieds de l'énergique soldat de la foi l'expression de sincères et respectueux hommages. Sur ces entrefaites arrivait en toute hâte le cardinal archevêque de Lyon, qui, revenant de prendre quelques jours de repos au sein de sa famille dans son pays natal, entra à Lyon en même temps que l'archevêque de Turin. Notre illustre archevêque qui a de si bonnes et si compatissantes paroles pour tous, en a eu certainement de bien vives, bien affectueuses et bien sincères pour son auguste frère dans l'épiscopat... Le lendemain, Dimanche, Mgr de Bonard avait installé Mgr. Franzoni dans l'archevêché de Lyon et le prélat de Turin a reçu l'hommage et les marques sincères de dévouement de tous les Catholiques Lyonnais.

Un Ami des Lettres.

M. Brownson donnera sa 3e Lecture ce soir et la 4e jeudi soir.

COMMISSION D'ENQUETE.

JFS Soussigné étant nommé par Son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaire sous l'autorité d'un acte passé dans la dernière session du Parlement de cette Province, et intitulé : Acte pour pourvoir à la nomination de Commissions, pour s'enquérir des affaires de la direction de la Provident and Savings Bank de Montréal, afin de faire des ENQUETES MINUTIEUSES sur les AFFAIRES de l'Institution ainsi connue comme la PROVIDENT AND SAVINGS BANK DE MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de la dite institution et son INCAPACITE de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont déposé de l'argent, il donne par le présent AVIS à tous les intéressés qu'ils, les dits Commissions, TIENDRONT LEURS SEANCES à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour — Les dimanches et autres fêtes légales exceptées — entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir telle information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui lui a été confiée. W. BRISTOW, WM. SMITH, C. E. BELLE, Commissaires

MONTRÉAL, 8 octobre, 1850.

COMMISSAIRES D'ECOLES.

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec, où plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, prie le Clergé et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements si l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

J. E. Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue l'Anet No. 60. PIERRE CHENNEVILLE. Montréal, 24 Sept.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant six mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes : Pour la pension et l'instruction, sans autres fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvue au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, et sans pensionné et insouffrant pour la maladie, somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Price, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouvent en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

M. M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

COMMISSAIRES D'ECOLES.

M. M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

ANNONCES.

DAME MARIE SOPHRONIE GRENIER, étant séparée de biens avec M. Augustin Archambault, son mari, et faisant ses affaires en son propre nom, prévient le public qu'elle ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom, et ne reconnaîtra que celles qu'elle aura elle-même contractées ou autorisées au moyen d'une permission verbale. St-Hyacinthe, 17 Octobre 1850.



BANQUE DE PREVOYANCE ET D'EPARGNE. MONTREAL. PROVIDENT AND SAVINGS BANK.

COMMISSION D'ENQUETE.

JFS Soussigné étant nommé par Son Excellence le Gouverneur-Général, Commissaire sous l'autorité d'un acte passé dans la dernière session du Parlement de cette Province, et intitulé : Acte pour pourvoir à la nomination de Commissions, pour s'enquérir des affaires de la direction de la Provident and Savings Bank de Montréal, afin de faire des ENQUETES MINUTIEUSES sur les AFFAIRES de l'Institution ainsi connue comme la PROVIDENT AND SAVINGS BANK DE MONTREAL, et sur les CAUSES qui ont amené la FAILLITE de la dite institution et son INCAPACITE de satisfaire aux JUSTES RECLAMATIONS de ceux qui y ont déposé de l'argent, il donne par le présent AVIS à tous les intéressés qu'ils, les dits Commissions, TIENDRONT LEURS SEANCES à leur bureau, dans l'HOTEL DU GOUVERNEMENT, dans cette cité de Montréal, chaque jour — Les dimanches et autres fêtes légales exceptées — entre DIX heures A. M., et TROIS heures P. M., tous les jours, commençant LUNDI, le 7 OCTOBRE, pour recevoir telle information qu'on pourra leur soumettre, touchant les affaires de l'enquête qui lui a été confiée. W. BRISTOW, WM. SMITH, C. E. BELLE, Commissaires

COMMISSAIRES D'ECOLES.

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec, où plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, prie le Clergé et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements si l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert. Son établissement demeurera ouvert pendant son absence, et les acheteurs y seront servis avec une égale ponctualité. Montréal, 27 septembre 1850.

AVIS.

J. E. Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue l'Anet No. 60. PIERRE CHENNEVILLE. Montréal, 24 Sept.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ECOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre. L'instruction sera donnée durant six mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes : Pour la pension et l'instruction, sans autres fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestres. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvue au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, et sans pensionné et insouffrant pour la maladie, somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Price, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouvent en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

M. M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.

COMMISSAIRES D'ECOLES.

M. M. Bonnal, jeune Français âgé de 24 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité. S'adresser au Frère Directeur des Ecoles Chrétiennes, à Montréal.